



L'appel des 58 : « Nous manifesterons pendant l'état d'urgence »

Publié le lundi 30 novembre 2015, par [Henri Maler](#)
(Première publication : 30 novembre 2015).

Un appel publié [sur le site de Médiapart](#), le 30 novembre 2015.

L'interdiction de manifester met en cause la liberté d'expression, d'opinion, et fait le jeu des ennemis de la démocratie et de la liberté. Suite à la manifestation de solidarité avec les migrantEs de dimanche 22 novembre à Paris, 58 personnes ont été identifiées par la police. Il leur est reproché « la violation de l'arrêté d'interdiction de manifester ». Moins de 48h plus tard, des forces de police ont été mobilisées pour amener à leur domicile des convocations et mener les auditions. Les poursuites sont lancées.

Notre meilleure arme face aux terroristes et aux désordres du monde c'est de nous réunir, nous parler, nous rassembler et manifester nos opinions. Voilà ce que Daesh et d'autres veulent interdire. Voilà ce que nous défendons.

Nous déclarons que nous avons manifesté ou que nous manifesterons pendant l'état d'urgence.

Nous affirmons notre solidarité avec les 58 personnes poursuivies. Nous exigeons la levée immédiate de toute poursuite à leur égard ainsi que pour toutes celles et ceux qui seraient poursuivies pour le même motif.

Nous refusons toute criminalisation des mouvements sociaux.

Nous exigeons la levée des interdictions de manifester.

Si le gouvernement cherche, au travers des 58 convoquéEs à nous intimider, nous 58 signataires appelons à être 5800 puis 58 000. Nous ne céderons pas sur nos libertés. C'est la meilleure façon de rendre hommage aux victimes, de soutenir ceux et celles qui fuient la misère, Daesh et la guerre, de construire la paix.

* * *

Pour signer la pétition, c'est [ici](#)

Les 58 signataires :

Jean-Claude Amara, Clémentine Autain, Sihame Assbague,

Jeanne Balibar, Ludivine Bantigny, Francine Bavay, Amal Bentounsi, Olivier Besancenot, Saïd Bouamama, Rony Brauman,

Serge Coronado, Annick Coupé, Léon Crémieux, Laurence de Cock,

Christine Delphy, Virginie Despentes, Rokhaya Diallo, Cédric Durand,

Annie Ernaux, Jean-Baptiste Eyraud,

Geneviève Fraisse, Dan Franck, Yves Frémion, Bernard Friot,

Jacques Gaillot, Isabelle Garo, Dominique Grange,

Kaddour Hadadi (HK),

Eva Joly, Nicolas Jounin,

Almamy Kanouté, Razmig Keucheyan, Pierre Khalifa, Stathis Kouvelakis,

Olivier Lecour Grandmaison, Gilles Lemaire, Frédéric Lordon,

Henri Maler, Noël Mamère, Christiane Marty, Xavier Matthieu, Saïmir Mile, Marie-José Mondzain, Gérard Mordillat,

Olivier Neveux,

Ugo Palheta, Willy Pelletier, Serge Pey, Christine Poupin,

Michèle Riot-Sarcey,

Julien Salingue, Francesca Solleville, Michelle Sibony, Omar Slaouti, Anzoumane Sissoko,

Jacques Tardi, Marcel Trillat,

Marina Vlady

PS personnel (mais pas que...) : Cet appel concerne également les arrestations et les gardes à vue réalisées à l'occasion de la Manifestation du 29 novembre 2015, Place de la République à Paris

Voir en ligne :
<https://www.henri-maler.fr/L-appel-des-58-Nous-manifesterons-pendant-l-etat-d-urgence.html>